

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES***Afrique****Madagascar et Comores**

La Revue internationale, dans sa livraison de mars dernier, a rendu compte de l'action d'urgence, entreprise par le CICR à Madagascar et aux Comores en faveur de citoyens comoriens qui, précédemment établis à Madagascar, voulaient être rapatriés dans leur pays d'origine ou venaient d'y être transportés. Si, dès fin janvier, une intervention du CICR n'était plus nécessaire à Madagascar, aux Comores en revanche, le délégué-médecin et l'infirmière du CICR ont poursuivi leur activité pendant tout le mois de février.

Leur tâche n'était pas facile, car les rapatriés étaient hébergés dans diverses familles, à leur arrivée aux Comores, avant d'être réunis, avec leur parenté, dans la Grande-Comore ou les îles d'Anjouan et Mohéli. L'action du délégué-médecin a donc consisté, dans un premier stade, à superviser, avec un médecin comorien, l'accueil et les mesures sanitaires nécessaires à l'arrivée des rapatriés — notamment sur le plan de la vaccination — puis, dans chacune des trois îles, à mener une enquête médicale complète auprès des établissements de santé locaux. Cette enquête devait permettre de connaître les besoins et d'évaluer un plan d'action futur. Le CICR a également apporté une aide d'appoint en vivres (lait en poudre entier, lait enrichi pour nourrissons, nourriture protéinée et polyvitamines).

Le 1^{er} mars, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, qui avait envoyé un délégué aux Comores dès février, a repris l'action du CICR. Le médecin et l'infirmière du CICR ont ainsi quitté l'archipel le 2 mars.

La mission effectuée par le CICR aux Comores a permis de mieux faire connaître la Croix-Rouge et de convaincre, tant le Gouvernement que le public en général, de la nécessité de créer une Société de Croix-Rouge dans l'archipel (à noter toutefois que, dans l'île d'Anjouan, une

section de la Croix-Rouge existant avant l'indépendance est restée active). A cette fin, des représentants de la Ligue et du CICR s'emploieront à faciliter, d'une part, la création d'une Société nationale dans ce pays et, d'autre part, proposeront au Gouvernement d'adhérer aux Conventions de Genève de 1949.

Le 3 mars, au siège du CICR à Genève, M. Yves Le Bret, ambassadeur itinérant et plénipotentiaire de l'Etat comorien auprès des pays occidentaux, est venu remercier le CICR de son action, qui, a-t-il dit, a été particulièrement appréciée.

Afrique Australe

Mission du délégué général

Du 25 mars au 26 avril, M. F. Schmidt, délégué général du CICR pour l'Afrique, était en mission en Afrique, en Rhodésie/Zimbabwe.

En Afrique du Sud, le délégué général a participé à une nouvelle série de visites aux détenus politiques condamnés. Cette dernière, qui a débuté le 29 mars, est effectuée par trois délégués et un médecin du CICR; 373 prisonniers ont été visités dans quatre lieux de détention.

A Salisbury, M. Schmidt devait rencontrer le ministre de la Justice pour évoquer avec lui la question des visites du CICR aux détenus politiques et solliciter l'autorisation d'étendre celles-ci à toutes les personnes détenues en raison du conflit (le CICR visite actuellement les personnes détenues en vertu de l'« Emergency Regulation »).

Ouverture d'une délégation permanente en Afrique du Sud

Face à l'évolution de la situation en Afrique australe, le CICR a pris l'initiative, à la fin de 1976, de proposer aux autorités de la République d'Afrique du Sud, l'ouverture d'une délégation permanente à Pretoria. A la mi-mars, le Gouvernement sud-africain a répondu positivement à cette demande. Le CICR a immédiatement pris les mesures pratiques nécessaires pour l'ouverture de sa délégation à Pretoria. C'est ainsi que M. N. de Rougemont, jusqu'alors délégué régional pour l'Afrique australe, avec siège à Salisbury (Rhodésie), a été désigné chef de délégation. Il est assisté de M. D. Dufour, précédemment délégué régional pour l'Afrique occidentale.

Rhodésie/Zimbabwe

La délégation du CICR à Salisbury est désormais dirigée par M. F. Perez, assisté de M. C. Béglé.

Botswana

M. H. Schmid de Grüneck, délégué régional du CICR, a séjourné en mars au Botswana, où il a pris contact avec les autorités. Il a en outre visité le camp de Francistown — où se trouvent des réfugiés, parmi lesquels des enfants — pour y évaluer les besoins éventuels. Suite à cette visite, le CICR a alloué à la « Croix-Rouge du Botswana » une somme de 30 000 francs suisses pour financer l'assistance médicale aux réfugiés.

Amérique latine

Argentine

Les délégués et médecins du CICR ont poursuivi, en février et mars, les visites de lieux de détention en Argentine. Depuis la mi-janvier 1977, en effet, le CICR est autorisé à se rendre dans les lieux de détention de la capitale et en province pour s'enquérir des conditions de vie, d'hygiène, de santé et de traitement des détenus. Des lots de médicaments ont été remis dans deux lieux de détention, à la suite du passage des délégués.

La délégation du CICR à Buenos-Aires est actuellement forte de huit personnes: sous la direction de M. R. Jenny, délégué régional, travaillent deux délégués visiteurs, deux délégués-médecins, un spécialiste Agence, un administrateur (chargé également des questions de secours) et une secrétaire.

Chili

Les visites de lieux de détention et l'assistance aux détenus et à leurs familles se poursuivent au Chili. En février, les délégués du CICR ont visité, dans tout le pays, 10 lieux de détention, où se trouvaient au total 69 détenus; ils ont remis des secours dans ces prisons pour un montant global de 3500 dollars. En mars, les délégués du CICR se sont rendus dans 20 lieux de détention, visitant ainsi 115 détenus. Des secours pour une valeur globale de plus de 2000 dollars ainsi que huit envois de médicaments et autres marchandises (lunettes, articles de toilette et de sport, etc.) leur ont été remis.

L'assistance aux familles de détenus s'est également poursuivie. En février, 445 familles à Santiago et 870 en province ont reçu une assistance qui s'est montée à 27 000 dollars, alors qu'en mars, ce sont 400 familles de la capitale et 870 dans le reste du pays qui ont reçu une aide du CICR pour un montant total de 17 400 dollars.

Bolivie

Du 7 au 12 mars, M. L. Isler, délégué régional pour les pays andins, a séjourné à La Paz. Avec les autorités et la Croix-Rouge boliviennes, il a mis au point le programme de distribution de secours — dont 200 tonnes de lait en poudre de la CEE — en faveur des écoles et des foyers pour mineurs de diverses villes du pays.

Paraguay/Uruguay

A la mi-mars, MM. B. Glauser, délégué régional pour le Cône Sud, arrivé au terme de sa mission, et R. Jenny, son successeur, se sont rendus au Paraguay et en Uruguay. Ces visites avaient pour but de présenter M. Jenny aux autorités et aux Sociétés nationales de ces deux pays.

Asie**Thaïlande**

Depuis le début de l'année, la délégation du CICR à Bangkok a entrepris une enquête générale sur les conditions de vie prévalant dans les camps de réfugiés indochinois en Thaïlande. Les délégués du CICR se sont tout d'abord rendus dans les camps de la province de Chantaburi, au sud du pays, puis dans ceux de la province de Nongkhai, au nord-est. Dans cette région, ils ont également visité quatre stations de police où étaient détenus 174 réfugiés.

Etant à Bangkok à la mi-mars, le délégué général du CICR pour l'Asie, M. S. Nessi, a examiné les premières conclusions de cette enquête.

Il a en outre rencontré les dirigeants de la Croix-Rouge thaïlandaise, ainsi que des représentants des ministères des Affaires étrangères et de l'Intérieur.

Indonésie

Visite de détenus politiques en Indonésie. — Une mission du CICR, composée de quatre délégués, dont deux médecins, s'est rendue, du 25 janvier au 18 février 1977, en Indonésie, pour y visiter 7 lieux de détention choisis par les Autorités indonésiennes. Il s'agit des centres de Salemba, Nirbaya, Ambarawa, Plantungan, Koblen, Sukamulia et Tandikat.

Conformément à l'usage, le CICR a transmis au seul Gouvernement indonésien les constatations faites par ses délégués au cours de leurs

visites. En remettant son rapport, le CICR a attiré l'attention de ces Autorités sur le fait que les observations de ses délégués ne pouvaient être considérées comme reflétant les conditions réelles de détention en Indonésie, en raison, d'une part, du nombre réduit de lieux visités, d'autre part, des difficultés rencontrées en cours de visites.

Le CICR poursuivra ses visites aux lieux de détention indonésiens, à la condition toutefois que les difficultés rencontrées lors de cette série de visites soient aplanies.

Iran

Première visite de lieux de détention. — Une mission du CICR, composée de deux délégués et un délégué-médecin, a commencé, le 18 avril 1977, une première série de visites de lieux de détention à Téhéran, à la suite d'un accord intervenu entre les Autorités iraniennes et le président du CICR, M. A. Hay, le 6 mars dernier, à Téhéran.

Moyen-Orient

Liban

Depuis la fin février, la situation est restée très tendue au Sud-Liban, où les combats, opposant plusieurs partis, ont provoqué un véritable exode de civils fuyant les zones de feu et remontant en direction du nord; quelque 20 000 personnes déplacées ont ainsi été dénombrées, tant dans la capitale libanaise que tout au nord du pays, à Tripoli.

Pour venir en aide à la population civile restée au Sud-Liban, le CICR a détaché deux délégués de sa délégation de Beyrouth pour les placer en permanence à Tyr, où ils sont plus proches des zones où l'aide humanitaire est nécessaire.

Pendant cette même période, le CICR a organisé — non sans risques — des convois de secours à destination des communautés isolées. C'est ainsi qu'en mars, 120 tonnes de vivres, médicaments et autres marchandises ont été acheminées dans la « poche » de Marjayoun, ainsi que dans l'extrême sud du pays, à Bent Jbeil.

Dans le reste du pays, où la situation est calme, le CICR ne distribue plus directement les secours matériels, mais les remet à l'Office de Développement social du Gouvernement libanais, qui dispose d'une infrastructure ramifiée jusque dans les régions les plus reculées.

Pour acheminer au Liban les marchandises qui lui parviennent, le CICR dispose d'un bateau d'une capacité de 500 tonnes, le M/S

« Kalliopi », qui fait la navette entre Chypre et les ports de Beyrouth, Jounieh et Tripoli. Du 17 février à fin mars, plus de 1900 tonnes de vivres, habits et couvertures, médicaments et batteries de cuisine ont ainsi été transportées au Liban. En outre, des ambulances, envoyées par le Gouvernement du Qatar, ont été transportées par le « Kalliopi » et remises le 25 mars au « Croissant-Rouge palestinien ».

Prisonniers. — Le CICR a poursuivi ses démarches auprès des différentes parties au conflit au sujet du sort des personnes capturées ou disparues. Au Sud-Liban, deux prisonniers, détenus par les forces libanaises à Kleya ont été visités par les délégués du CICR, avant d'être libérés le 25 mars.

Assistance médicale. — Le programme d'équipement des invalides a commencé et deux équipes, fournies par la Croix-Rouge suisse et le Gouvernement néerlandais, sont sur place depuis le début du mois de mars. Les amputés ont été recensés par voie de presse dans l'ensemble du Liban pour être soignés dans les centres de l'American University of Beirut Hospital et du « Croissant-Rouge palestinien » à Beyrouth, ainsi que dans ceux de Beit Chébab, au-dessus de Jounieh, et de Tripoli au nord du pays. Les techniciens ont déjà commencé le travail technique de mesures et moulages pour plus de 100 amputés. Quant au spécialiste en prothèses oculaires, il a déjà traité 260 personnes ayant perdu un œil. Parmi ces patients se trouvaient de nombreux enfants.

Conformément au plan établi, l'hôpital d'urgence du CICR, resté « de piquet » jusqu'à fin février, a été définitivement fermé et son personnel démobilisé.

Le CICR a continué de fournir des médicaments aux dispensaires des régions qui ne sont pas desservies par les structures gouvernementales, notamment dans l'Akkar, la Bekaa et le Sud-Liban. Un rapport a été établi par le CICR, suite à une enquête générale sur la situation des dispensaires dans tout le pays, pour être remis au Gouvernement en vue d'une réorganisation du système de distribution de secours médicaux.

Enfin, du 15 février au 3 mars, le chef de la Division médicale du CICR, le Dr R. Russbach, a séjourné au Liban pour faire le point sur les besoins actuels et les perspectives de l'action médicale du CICR.

Agence de recherches. — M. N. Vecsey, directeur adjoint de l'Agence centrale de recherches du CICR à Genève, s'est rendu au Liban, du 20 février au 2 mars, pour évaluer sur place le travail de trois bureaux de l'Agence ouverts à Beyrouth, Jounieh et Tripoli.

Information. — Un memorandum sur l'action du CICR au Liban a été envoyé en mars à tous les Gouvernements et à toutes les Sociétés

nationales de la Croix-Rouge (Croissant-Rouge, Lion-et-Soleil-Rouge), ainsi qu'à tous les donateurs et organismes, tels que la CEE, l'OMS, l'UNICEF, contribuant aux efforts du CICR pour venir en aide aux victimes au Liban.

Israël et territoires occupés

A la suite de la grève de la faim, entreprise du 24 février à la mi-mars par des détenus civils arabes dans la prison d'Ashkelon en Israël, les délégués du CICR ont fait deux visites spéciales pour, d'une part, entendre les grévistes et, d'autre part, étudier avec les autorités pénitentiaires les mesures humanitaires à prendre pour trouver une solution aux problèmes soulevés.

Rappelons que, depuis 1968, le CICR reçoit des autorités israéliennes les facilités nécessaires pour visiter les personnes ressortissantes des territoires occupés et des pays arabes en mains israéliennes, à l'exception des détenus sous interrogatoire. Au cours de leurs visites, les délégués ont noté des améliorations dans les conditions de détention. Toutefois, certains problèmes, soulevés régulièrement par les délégués, n'ont toujours pas trouvé de solution. Parmi eux figure celui de la surpopulation. D'autres concernant des questions d'ordre médical, culturel et familial.

Cours Croix-Rouge au Service des prisons. — Un « cours Croix-Rouge » a été donné en février par les délégués du CICR à une trentaine d'aspirants sous-officiers au centre de formation du Service israélien des prisons à Kfar Saba. De tels cours ont lieu régulièrement à la demande des autorités responsables, et visent à améliorer les connaissances de ces personnes sur le CICR, son action et les problèmes humanitaires découlant de la détention.

Mission médicale dans les territoires occupés. — Le délégué-médecin du CICR, le Dr F. Altherr, a commencé le 14 mars une enquête sur les conditions sanitaires et médicales de la population civile dans les territoires occupés par Israël. La dernière mission de ce type remonte à l'été 1975.

Opérations de transfert. — Les 23 et 30 mars 1977, deux opérations de transfert ont eu lieu à El Khirba, dans la zone-tampon des Nations Unies dans le Sinaï. Elles ont permis à 541 personnes de gagner Le Caire et, en sens inverse, à 409 autres (des personnes allant visiter leurs familles, des étudiants, des pèlerins revenant de la Mecque) de se rendre dans les territoires occupés de Gaza et du Sinaï.

Transport de vivres. — A la mi-mars une opération de transport de secours s'est déroulée sous les auspices du CICR à Abu Rodeis,

dans la zone-tampon des Nations Unies. Elle a permis d'acheminer 24 tonnes de vivres provenant de la République arabe d'Égypte pour la population civile de la péninsule du Sinäi.

Par ailleurs, les délégués du CICR ont fait plusieurs déplacements dans la péninsule pour étudier les conditions de vie de la population.

Regroupement de familles. — Le 21 mars à Kuneitra, en présence du CICR, trois personnes venant de la République arabe syrienne ont pu rejoindre leur parenté dans le territoire occupé du Golan.

Rapatriement. — Sept ressortissants libanais qui étaient en détention en Israël ont été rapatriés par le CICR le 25 mars via Roshanikra (Ras Nakura).

Jordanie

Le 1^{er} mars, le chef de la délégation du CICR à Amman a visité deux civils israéliens qui s'étaient infiltrés en Jordanie. Ces deux hommes ont été libérés le 20 mars et rapatriés en présence du CICR, via le Pont Allenby. A cette occasion, un Jordanien, détenu par les autorités israéliennes, a pu regagner son pays.
